

Dichlorométhane
L-(F)-T-N
Attention

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 105 247
Nom commercial	: Dichlorométhane
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Carc. Cat. 3; R40

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)
Classe de danger et code de catégorie

- Dangers pour la santé : Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Carc. 2)

Etiquetage
Pictogramme(s) de danger


- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Dichlorométhane	: 100 env. %	75-09-2	200-838-9	602-004-00-3	----- Carc. Cat. 3; R40 ----- Carc. 2 (H351)

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 3

Date : 19 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Dichlorométhane

L-(F)-T-N

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Ne pas faire vomir.
Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.

Risques particuliers

Protection contre l'incendie

Procédures spéciales

: Légèrement combustible.

En cas de feu, présence de fumées très dangereuses.

- : La décomposition thermique génère : Phosgène. Chlorure d'hydrogène.
- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

- : Evacuer et restreindre l'accès. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

- : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

- : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027)

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales et/ou la fiche de données de sécurité.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

- : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas conserver dans de l'aluminium, du métal galvanisé ou autres conteneurs sensibles à la corrosion.

Manipulation

- : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage

- : Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 3

Date : 19 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Dichlorométhane

L-(F)-T-N

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Contrôle de l'exposition

- France

: VLE : 100 ppm (350 mg/m³)

VME : 50 ppm (180 mg/m³)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

Dichlorométhane, Méthylène chlorure.

Aspect

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Ethéré(e).

pH

: (20 °C) : 7 (env.)

Poids moléculaire

: 84,93 g/Mol

Point de fusion [°C]

: -97

T°d'ébullition initiale [°C]

: 39,8

Point de décomposition [°C]

: 120 °C

Densité

: (20 °C) : 1,325

Densité de vapeur relative (air=1)

: 2,93

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : 13 à 20 g/l
Solvants organiques. (20 °C) : miscible

Point d'éclair [°C]

: Aucune donnée disponible.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: 556 à 662

Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%]

: 13

Limites d'explosivité supérieures [%]

: 23-25

Vitesse d'évaporation (éther=1)

: 1,9

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

: Sensible à la chaleur.

Sensible à la lumière

Matières à éviter

: Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Aluminium (Al). Métaux finement divisés. Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Oxydes d'azote. Oxygène (O). Alcoolates.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 3

Date : 19 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Dichlorométhane

L-(F)-T-N

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ (suite)

Produits de décomposition dangereux

: Chlorure d'hydrogène. Phosgène. Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses

: Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux. Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. (En mélange air/vapeurs).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Irritation du tractus respiratoire. Ivresse. Narcose. Inconscience.

- Cutanée

: Irritation de la peau.

Ce produit ou ses émissions peuvent dégraisser la peau, provoquer une dermatite de contact, ou aggraver des affections cutanées préexistantes.

- Oculaire

: Irritant pour les yeux.

Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.

- Ingestion

: Vomissement. Malaises. DLLo (oral, homme) : 357 mg/kg.

Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie. Ce produit ou ses émissions peuvent provoquer une altération des reins et du foie et/ou aggraver des affections existantes.

- Autre

: Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.

Chute de tension.

L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires.

Peut causer une défaillance respiratoire.

Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux central.

: 2388 mg/kg - Inhal rat CL50: 54 000 mg/m³/6h (16450 ppm)

Admin. orale (rat) DL50

Irritation de la peau (lapin)

Irritation des yeux (lapin)

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

Toxicité chronique

Effets cancérogènes

: Suspecté cancérogène.

Cancérogène catégorie : 2 (Réglement (CE) n° 1272/2008)

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (IARC) : Groupe 2B: Possibly Carcinogenic to Humans.

Effets mutagènes

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

- Ames test

: Les tests mutagéniques sont positifs.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Effets tératogènes

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 34.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Eviter le rejet dans l'environnement.

Toxicité pour les poissons : P. Promelas CL50 : 193 mg/l/96h .

Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE 50 : 1682 mg/l/48h.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 3

Date : 19 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Dichlorométhane

L-(F)-T-N

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES (suite)

Persistante et dégradabilité

Toxicité pour les algues : Selenastrum capricornutum Cl 50 : > 660 mg/l/96h

Potentiel de bio-accumulation

: Très peu biodégradable.

: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un

centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.

Ne pas réutiliser les containers vides.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name

: 1593 DICHLOROMÉTHANE, 6.1, III, ADR

- No ONU

: 1593

- I.D. n° :

: 60

Transport terrestre

: Class : 6.1

- ADR/RID

Group : III

Transport par mer

- GGVE/GGV See classe

: UN 1593 Dichlorométhane

- Code IMO-IMDG

: 6.1

- Classe

: III

- Groupe d'emballage

: III

Transport aérien

- ICAO/IATA

: UN 1593 Dichloromethane

- IATA - Classe ou division

: 6.1

Groupe d'emballage IATA

: III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres

: Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

: R40 : Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 3

Date : 19 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Dichlorométhane

L-(F)-T-N

considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

[Fin du document](#)

Jeulin

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59